



EDITO

Améliorer le service aux habitants en faisant évoluer les systèmes de collecte des déchets...

Faciliter la localisation des lieux de tri des recyclables...

Réfléchir à de nouveaux modes de consommation plus respectueux, plus durables...

Optimiser les coûts de fonctionnement tout en restant à la pointe de la technologie et de la sécurité...

Mieux informer et mieux mobiliser...

En ce début de printemps, le Sidefage continue inlassablement sa croisade à vos côtés pour que tous les déchets de notre territoire soient valorisés.

Je suis fier d'avoir récemment rejoint le bureau exécutif de ce Syndicat de gestion des déchets motivé et ambitieux. Seuls, nous pouvons beaucoup ! Mais ensemble, nous pouvons tout ...

Bonne lecture !

*Jean-Pierre Belmas,
Vice-Président en charge du tri.*

NOUVELLE EXPOSITION

Dadave, vous connaissez ? Il a investi la salle d'exposition temporaire du Centre d'Immersion Educatif et Ludique (C.I.E.L.) le 21 janvier dernier. Visibles jusqu'au 30 juin 2016, les œuvres de cet artiste vous amènent dans un doux moment de voyage poétique, au cœur d'un monde insolite où s'entrelacent l'art, la récupération et l'électronique.

Dadave a commencé dans les années 90, en travaillant pour des agences de presses parisiennes. En parallèle, il décide de lancer sa carrière d'artiste. Durant une première période, il crée des sculptures à partir de matériaux de récupération qui jonchent les trottoirs de Paris. Par la suite, il affine son style en choisissant, en 2002, de travailler uniquement à partir de composants électroniques promis à la destruction.



Son envie ? Rendre visible l'invisible en proposant une nouvelle manière d'appréhender les objets de notre quotidien. Armé de pinces et de tenailles, il s'amuse à disséquer chaque composant électronique : diode, transistor, fil électrique... Il les réorganise, les assemble, leur offre un vaste langage... Ni retouchés, ni repeints, ces éléments deviennent couleurs et formes au bon vouloir de sa palette d'artiste.

Animé par une profonde sensibilité écologique et une vision assez critique de la société de consommation, Dadave nous émerveille de ses œuvres "hypervisuelles".

Nous, spectateurs, nous nous souvenons en les découvrant des courants impressionnistes, surréalistes ou encore néo-réalistes.

**Pour venir le découvrir,
réservez-vite
votre visite du C.I.E.L. :
www.ciel-sidefage.fr
ou 04 50 56 81 99**



SIDEFAGE



PILES ? EFFACE !

Savez-vous qu'une pile sur trois seulement est recyclée en France à l'heure actuelle ? Savez-vous que chaque année 800 millions de piles et petits accumulateurs sont vendus sur le marché national, soit 30 000 tonnes (deux fois et demie le poids de la Tour Eiffel) ? Pourtant, elles sont facilement recyclables et, une fois traitées, servent à fabriquer de nouveaux objets. Explications...

Malheureusement, encore trop peu de piles sont collectées en vue de leur recyclage, même si de nombreux points de dépôt existent dans les magasins, dans les écoles et en déchèteries. Or, les piles usagées ne sont pas des déchets comme les autres. Elles sont composées de métaux lourds comme le mercure, le zinc, le plomb ou le cadmium. Elles deviennent dangereuses lorsqu'elles sont jetées avec les ordures ménagères ou pire dans la nature : une pile suffit à contaminer 1m³ de terre et 1000m³ d'eau pendant 50 ans !

LES BONS RÉFLEXES

Nous sommes tous de grands consommateurs de piles, surtout les enfants : réveils, montres, lampes de poche, consoles de jeux vidéo, objets télécommandés, etc. Pour limiter le nombre de piles et accumulateurs en circulation la première étape est de choisir des piles

rechargeables, qui ont une durée de vie bien supérieure aux piles classiques. Ensuite, quand elles arrivent en fin de vie, nous pouvons commencer par les stocker à la maison, en attendant de les ramener au point de collecte le plus proche de chez nous. Il y en a partout ! Ainsi, l'éco-organisme Corepile, en charge de leur recyclage, pourra les conduire dans leur filière de traitement.

TROIS PROCÉDÉS DE RECYCLAGE

Il existe trois manières de recycler les piles. La première s'appelle la pyrométallurgie. Elle concerne principalement les piles "bâton" salines ou alcalines. Elles sont introduites dans un four à 1500°C. Les différents composants de la pile vont être séparés par condensation et lavage des fumées.

Le deuxième procédé s'appelle l'hydro-métallurgie. On l'utilise également pour les piles "bâton" mais aussi pour les accumulateurs

au lithium. Ceux-ci préalablement broyés et triés en fonction des composants sont soumis à une attaque chimique en milieu basique ou acide.

Enfin, la dernière filière de recyclage se nomme la pyrolyse, pour les piles "bouton" et les batteries. Cette technique distille des métaux sous cloche chauffante à 600°C.

POUR UNE DEUXIÈME... OU CINQUANTIÈME VIE

Par exemple, pour une tonne de piles alcalines, la filière récupère 330 kg de zinc et 240kg d'alliage à base de fer et de nickel. Tous ces métaux forment alors de la matière première, exploitable pour la fabrication de nouveaux objets de la vie courante, comme des gouttières en zinc, des couverts en acier inoxydable, des bornes anti-stationnement,

RECYCLAGE D'UNE PILE

- 33%** de zinc, utilisés dans la fabrication des toitures et de gouttières.
- 24%** d'alliages de nickel et de fer, qui permettent de fabriquer les aciers inoxydables que l'on retrouve dans les couverts et les carrosseries de voiture.
- 3%** de plomb, cuivre, cobalt et autres métaux réemployés dans l'industrie (notamment fabrication de batteries neuves).
- 40%** non valorisés : manganèse, graphite, plastique, papiers et résidus.

Pourquoi une pile s'appelle-t-elle "Pile" ?



Alessandro Volta (1745-1827) inventa la première pile et la présenta à Napoléon Bonaparte. Ce dernier, en observant l'objet, put voir un empilement de disques de zinc et de cuivre. Chaque disque est séparé du suivant par un morceau de feutre imbibé d'eau salée, servant d'électrolyse. Les pôles produisaient un courant électrique. Pour que l'effet soit bien visible, Volta empila un grand nombre de disques les uns sur les autres : l'invention avait trouvé son nom, "pile".

Un peu d'histoire...

1786 Découverte du phénomène électrochimique par le physicien et médecin Luigi Galvani.

1800 Naissance de la première pile grâce au Comte Alessandro Volta qui la présente à Napoléon.

1940 - 1950 Mise au point des premières piles alcalines par Samuel Robbins soutenu par la firme américaine Mallory (aujourd'hui Duracell).

1959 Conception de la première pile alcaline grand public par Lewis Hurry.

1970 Développement des premiers accumulateurs et naissance des "piles rechargeables".

1991 Interdiction d'utiliser du mercure dans les piles bâton.

2001 Obligation de recycler les piles en France.

2012 Arrêt de l'utilisation du mercure dans les piles bouton.

Aujourd'hui, la recherche est toujours très active notamment dans le but d'augmenter la capacité ou la puissance des piles et batteries. Des couples électrochimiques nouveaux sont testés régulièrement et de nouvelles façons de les utiliser sont aussi étudiées : miniaturisation à l'extrême, recharge solaire incluse, batteries souples, à base de sucre, biodégradables...



Dans le cadre de l'exposition "Le monde insolite de Dadave", présenté au Centre d'Immersion Éducatif et Ludique du Sidepage à Bellegarde-sur-Valserine jusqu'à fin juin 2016, l'artiste a spécialement mis en valeur la réutilisation des piles, batteries et autres accumulateurs dans ses œuvres.

L'expo

LES PILES ET LES ACCUMULATEURS À L'HONNEUR AVEC DADAVE

LES DÉCHETS : UNE GESTION COMPLEXE ET ADAPTÉE

D'une ville à l'autre, d'une région à l'autre, les consignes de tri des déchets et leur mode de collecte ou de valorisation sont différents. Le citoyen se questionne souvent pour en connaître la raison. : *« Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple !!! »*. Éclairages...

Depuis 1975, la collecte et le traitement des déchets sont devenus une obligation légale à la charge des communes. Cette gestion coûtant beaucoup d'argent, notamment pour les plus petites d'entre elles, celles-ci ont rapidement décidé de mutualiser leurs moyens pour optimiser les équipements et les dépenses. Chaque

territoire en France s'est donc organisé, en fonction de ses possibilités, se regroupant à la recherche de solutions communes. Puis la réglementation s'est complexifiée, obligeant d'abord pour des raisons sanitaires à la collecte des ordures ménagères résiduelles au domicile des habitants au minimum une fois par semaine. Dans les années 90 est arrivé le tri des déchets recyclables. Cette fois encore, la responsabilité revenait aux collectivités territoriales. Elles ont donc dû faire des choix.

OPTIMISER LA COLLECTE DES DÉCHETS

En fonction de la densité de population, la proximité des centres de tri et des filières de valorisation, les collectivités gestionnaires ont dû réfléchir au coût économique, au coût social et environnemental de leurs projets. Une collecte en porte à porte peut être rentable et efficace si le circuit de collecte n'est pas trop long et si les tonnages récoltés

« Chaque territoire de France s'est donc organisé en fonction de ses possibilités. »

« C'est juste que notre production de déchets quotidienne entraîne une prise en charge complexe, technique et financièrement impactante. »

sont élevés. À la campagne, il est souvent préférable de collecter grâce à des "points propres" en apport volontaire, avec des ramassages moins fréquents. D'autres questions se posent également : garde-t-on ce ramassage dans le giron du service public avec des agents territoriaux ou est-ce qu'on sous-traite à des prestataires privés ? Même idée pour les centres de tri, en gestion interne ou avec délégation de service public ? Et la collecte, combien de fois les camions doivent-ils passer à chaque domicile pour une solution optimum, aussi bien en termes de rentabilité qu'en termes de quantité ?

TROUVER LES MEILLEURES FILIÈRES DE VALORISATION

En parallèle, les réflexions doivent aussi se porter sur le choix des filières de valorisation, le prix de reprise des matériaux recyclables ou le coût du traitement des ordures ménagères résiduelles ! Alors ? Centre d'enfouissement, incinération ou méthanisation ? Recyclage du papier chez un industriel français ou chez celui qui propose le meilleur prix ? Comment transporter les déchets vers ces filières ? En avion, en bateau, en train ou en camion ? Comment faire en fonction de notre territoire, de nos moyens, de notre projet pour l'avenir ?

CHOISIR LE BON NIVEAU DE SERVICE EN FONCTION DE SA POPULATION

Il y a également une dimension non négligeable à prendre en compte, c'est celle du projet politique et du niveau de service souhaité et attendu par la population. Chacun d'entre nous s'entend à dire qu'il veut la façon de trier la plus simple, c'est-à-dire la plus proche de son domicile, et ce, pour un coût très faible, tout en sauvegardant l'environnement... Certes... C'est alors une question d'arbitrage et de choix de mode de vie. Alors, effectivement, d'un territoire à l'autre, on trie de manière différente, avec des consignes différentes et ce n'est pas pour faire tourner en bourrique le citoyen. C'est juste que notre production de déchets quotidienne entraîne une prise en charge complexe, technique et financièrement impactante. Il n'y a pas de bons choix, il y a juste des choix les plus appropriés à une situation donnée et à une ambition citoyenne. En fait, pour faire simple, le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas !

La France dans la moyenne des pays européens

Le Service Public de Gestion des Déchets coûte plus de 10 milliards d'euros au niveau national, collecte, traitement et organisation confondus et le comparatif des performances de recyclage et de valorisation montre une faible progression depuis ces dernières années. Pour respecter les objectifs de la loi Grenelle 1, il va falloir trouver de nouvelles sources d'incitation et de prévention.



Annemasse Agglo : recherche déchets recyclables activement !

Adhérente au Sidefage pour la valorisation de ses déchets, l'Agglomération d'Annemasse a lancé en juin dernier un nouveau mode de collecte des recyclables afin d'améliorer ses performances : place au porte à porte pour cinq de ses douze communes.

Depuis plusieurs années, le Sidefage organise des prélèvements dans les ordures ménagères de ses adhérents pour connaître les améliorations possibles en termes de recyclage. C'est ce que l'on appelle une caractérisation. Les résultats n'étaient pas bons pour Annemasse Agglo, notamment pour la grande partie urbaine de son territoire. Beaucoup de déchets recyclables n'étaient pas triés et finissaient dans les poubelles grises.

UNE ATTENTE ET UN ENGAGEMENT

La gestion de la collecte des déchets est une des responsabilités d'Annemasse Agglo. La collectivité a décidé de réagir, non seulement par conviction mais aussi pour répondre à une demande des habitants. « Nous avons à la base une forte volonté politique d'améliorer les performances environnementales de notre territoire, pour préserver notre qualité de vie, explique Jean-Luc Soulat, Vice Président en charge des déchets

d'Annemasse Agglo. En plus, nos communes sont des terres d'immigration forte. Les nouveaux habitants s'étonnaient souvent de ne pas voir encore de poubelles jaunes de tri en bas de leur immeuble, comme cela se faisait dans leur précédente ville. Il nous a donc paru important d'améliorer le service de collecte des déchets recyclables et ainsi capter davantage de matières premières renouvelables. »

Cinq communes ont été sélectionnées sur les douze de son territoire : Ambilly, Annemasse, Gaillard, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand. Elles représentent à elles seules plus de 70 % des habitants de l'Agglomération, avec essentiellement de l'habitat collectif. En partenariat avec le Sidefage, l'Agglo a construit un quai de transfert pour regrouper les déchets recyclables avant qu'ils ne soient amenés en centre de tri, afin d'optimiser les transports. D'avril à mai 2015, plus de 6 000 bacs ont été distribués aux habitants...

DE LA PROXIMITÉ ET DE LA BONNE HUMEUR

Ce changement a été accompagné par une communication décalée et volontairement positive ainsi que par le recrutement de cinq ambassadeurs du tri, chargés d'informer la population à leur domicile ou lors des manifestations du secteur. « Leur enthousiasme et leur engagement participent aux réactions très positives des habitants. », souligne Philippe



Rappel !

Le tri du verre reste en apport volontaire.



DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

« Les premiers résultats sont vraiment encourageants. Nous avons vu la quantité de déchets recyclables collectés augmenter de plus de 47%. Notre objectif est de collecter autant de déchets recyclables par habitant que dans nos communes rurales. Il y a encore des améliorations techniques à mettre en place, de la sensibilisation à poursuivre et surtout une vigilance à avoir sur la qualité des déchets triés. Le travail continue... », conclut le Vice-Président.

N'oublions pas : avec le tri, nos déchets ont une seconde vie. C'est bon pour la nature, cela sauvegarde les ressources naturelles et cela a un impact économique et social. Tous à vos bacs !!!

Lejeune, Directeur Général des Services d'Annemasse Agglo.

Effectivement, les usagers semblent satisfaits : un service supplémentaire au bas de l'immeuble, une action favorable au développement durable, une information joyeuse, une taxe d'habitation votée à l'identique de l'année précédente... Bref, la collectivité a mis en place tous les ingrédients nécessaires à un cocktail efficace pour une transition réussie.

« Nous pensions que ce changement serait plus difficile à mettre en œuvre, se souvient Jean-Luc Soulat. En fait, les habitants ont bien joué le jeu. Maintenant, je me dis que les choses sont difficiles quand on n'ose pas ! »



Est-ce que le recyclage change ?

Non ! Le tri par matériau se fait à posteriori dans les centres de tri. Ceci est rendu possible grâce aux avancés technologiques qui permettent maintenant de séparer les déchets en fonction de leur composition, notamment grâce à la technique du tri optique.



Pour toute demande concernant la collecte des déchets d'Annemasse Agglo : 04 50 87 88 88
infotri@annemasse-agglo.fr

Plus d'infos



INITIATIVE

LE SIDEFAGE AU BOUT DES DOIGTS !

Vous cherchez le conteneur de tri le plus proche de votre domicile ou de votre travail ? La nouvelle application pour smartphone du Sidefage va vous faciliter la vie.

À l'heure de la digitalisation, de nouveaux usages sont entrés dans le quotidien des français. Les Smartphones se sont démocratisés. Le nombre d'applications ne cesse de se multiplier. Les habitudes ont changé que ce soit sur la manière de s'informer ou de rechercher une donnée. Le Sidefage l'a compris et lance aujourd'hui une application mobile. L'objectif visé est de faciliter la vie des habitants dans leur quotidien en communiquant différemment. « Nous nous sommes rendu compte que beaucoup d'habitants appelaient pour savoir où se trouvaient les points d'apports volontaire du Sidefage. On les renvoyait alors à notre site internet mais le plan mis à disposition est difficilement lisible à un usage mobile », explique Marianne Dubare Vice-Présidente à la communication. « Une application est aujourd'hui la réponse la plus adaptée ».

UNE APPLI POUR UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Grâce à ce dispositif, vous pouvez désormais vous géolocaliser et découvrir en quelques secondes où se trouvent les conteneurs les plus proches pour trier vos déchets. Vous pouvez également effectuer une recherche à partir d'une adresse précise. Vous pouvez alors soit vous rendre directement au point d'apport volontaire soit lancer le GPS en appuyant sur le bouton "j'y vais". À pied, en voiture ou en vélo, à vous de choisir !

UNE INFORMATION SUR LE BON TRI

Conteneur jaune, vert ou bleu ? Vous hésitez parfois pour savoir vers quelle poubelle vous tourner ? Pour vous faciliter le geste de tri quotidien, vous trouverez dans cette application une déchéthèque. Au choix, vous rentrez le nom du déchet

que vous voulez mettre à la poubelle et la réponse apparaît, ou vous faites défiler la liste de déchets pour une révision générale. Bien triés, vos déchets auront une seconde vie !

DES ÉCHANGES D'INFORMATIONS POUR UN MEILLEUR SERVICE

Avec cette application mobile, vous pouvez également être acteur et agir pour votre territoire en contactant le Sidefage si un conteneur est abîmé. Vous le géolocalisez et envoyez une photo depuis votre Smartphone au Sidefage pour le signaler. « C'est important pour nous de permettre aux habitants de s'exprimer et collaborer pour un meilleur service. Le recyclage des déchets est possible grâce à la mobilisation d'une chaîne d'acteurs », souligne Marianne Dubare.



L'application propose aussi les dernières actualités du site Sidefage.fr et les derniers "Sidefage infos". Alors vite, à vos smartphones et rendez-vous sur Apple store ou Android market pour la télécharger gratuitement.

En bonus

ESPRIT D'ÉQUIPE

S.O.S SÉCURITÉ : CLÉMENCE ILMAN À LA RESCOUSSE !

Travail ? Sécurité ? Bien-être des agents ? Au SIDEFAGE, c'est Clémence Iman qui assiste et conseille la structure dans sa politique de prévention des risques professionnels. Rencontre...

Sidefage Infos :

Pouvez-vous nous décrire votre métier ?

CLÉMENCE ILMAN : En tant que conseillère en prévention des risques, mon rôle est d'optimiser et de veiller à la sécurité de l'ensemble des agents sans que cela ne soit trop pénalisant pour leur travail. J'alterne entre le travail administratif et le terrain. Dans un premier temps, j'ai pour mission de dresser chaque année une liste des risques potentiels auxquels sont exposés tous nos agents. Pour cela je remplis ce que l'on appelle un Document Unique de Sécurité. J'y annote les différentes études et évaluations de sécurité pour chaque poste observé sur le terrain : risque de gravité, causes et implications. Cela me permet, dans un deuxième temps, d'élaborer un plan d'action pour les éliminer ou les atténuer. Enfin, je fournis l'ensemble de ces recommandations à la direction et aux chefs de service. Dès leur feu vert, je mets en pratique cette feuille de route annuelle. Je centralise également toutes les données qui sont liées de près ou de loin à la sécurité. Par exemple, je vérifie que la révision de nos camions a bien été effectuée et qu'en cas de panne ou d'anomalie, l'information est bien remontée. Je m'assure également que si un prestataire extérieur au Sidefage vient travailler sur un de nos quais de transfert, ce dernier connaît et applique nos règles de sécurité.

Sidefage Infos :

Qu'est-ce que vous aimez dans ce métier ?

CI : Sans hésitation : sa variété ! Si je devais remplir des documents uniques toute la journée enfermée dans un bureau, il faut avouer que ça finirait certainement par m'être rébarbatif à la longue. Mon travail est, avant tout, un métier de contact et de lien. Pour émettre de bonnes recommandations, il est

indispensable de connaître les métiers des agents et les différentes problématiques auxquelles ils sont confrontés. Il faut être à leur écoute pour pouvoir améliorer leurs conditions de travail. Il ne faut donc pas vouloir tout révolutionner d'un coup et savoir faire la part des choses. J'apprécie de travailler pour une direction qui prend en compte mes recommandations. Car comme le dit l'intitulé de mon poste, je suis « conseillère » et je n'ai donc aucun pouvoir décisionnel.

Sidefage Infos :

Votre métier évolue-t-il ?

CI : Oh que oui... En ce moment nous sommes en train d'ajouter à notre feuille de route la prise en charge des risques psychosociaux (RPS). Cela va ainsi nous



permettre d'aller plus loin dans la prévention des risques. Jusqu'à présent si la marche était trop haute, elle était trop haute pour tout le monde. Avec les RPS on accorde plus de place à l'individu en prenant aussi en compte des éléments qui portent atteinte à sa santé mentale comme le stress, le harcèlement ou l'épuisement professionnel... Il va donc falloir trouver d'autres manières d'innover et d'agir...

Pour émettre de bonnes recommandations, il est indispensable de connaître les métiers des agents et les différentes problématiques auxquelles ils sont confrontés.



3 ASTUCES SIMPLES ANTI-GASPI !

Zéro déchet non valorisé ? Une utopie ? Non ! De plus en plus de familles se lancent le défi anti-gaspillage et trouvent chaque jour des astuces pour diminuer la taille de leur poubelle d'ordures ménagères. Top 3 des idées mises en place par les Johnson !



1- SAVOIR DIRE : NON MERCI !

Ce n'est pas toujours facile de dire non. Les pratiques marketing des fabricants nous envahissent d'échantillons gratuits, de promotions "3 achetés + 1 gratuit", de publicités par courrier ou à la télévision. Certains commerçants nous proposent des contenants jetables (sacs, gobelets, bouteilles, pailles...). À la place de dire « Merci ! » pour ces cadeaux en tout genre, il suffit de dire « Non merci ! ». Ainsi, la demande diminue, et donc l'offre baisse. Il paraît même que savoir refuser est bon pour le moral !

2 - RÉDUIRE "NOS BESOINS"

« Réduire, c'est contribuer directement à la résolution de la crise environnementale. C'est s'attaquer au cœur du problème des déchets », explique Béa Johnson, cette

française originaire d'Avignon et auteure du livre *Zéro déchet*. Cela ne veut pas dire vivre comme des hommes préhistoriques, mais remplacer le désir d'avoir par le plaisir de faire. Réduire ses besoins passe donc par trois phases. La première étape passe par le désencombrement de sa maison, du sol au plafond, grâce au don, au troc ou à la vente. Demandons nous si nos objets ont encore une utilité pratique ou affective. La deuxième étape consiste en une réflexion avant achat sur le cycle de vie d'un produit. Cela revient à privilégier la qualité à la quantité, en misant sur la durabilité d'une acquisition. Enfin, la dernière étape repose sur le choix jaloux de l'utilisation de son temps. Certaines activités comme le shopping ou la télévision soumettent notre

inconscient à de nouveaux désirs dont le seul effet possible conduit à une insatisfaction chronique...

3- RÉUTILISER !

D'accord... Certains vont penser à un style de vie "hippie", au bric à brac qui s'entasse...

Erreur, nous avons préalablement fait le vide... Il ne nous reste plus qu'à opter pour des objets réutilisables de base comme le cabas, les bocaux, les thermos, les bouteilles en verre, les sacs en tissu... Nous pouvons également partager et/ou emprunter ceux dont nous avons une utilisation occasionnelle.

Avec un peu de créativité et un peu de temps, à nous de faire de cette boîte de conserve vide un joli pot à crayon...



SAN FRANCISCO : LA GUERRE AUX DÉCHETS EST DÉCLARÉE !

Nom de Code : "zéro déchet" ! Objectif : éradiquer 100% du gaspillage et réduire les émissions de CO2 ! Date butoir : 2020 ! Quatorze ans après le lancement de cette "mission impossible", la ville de San Francisco démontre aujourd'hui au monde entier que cette aspiration est non seulement réaliste mais surtout très rentable. Zoom sur ce challenge hors-norme...

UNE CONVICTION POLITIQUE...

Avant de se lancer dans cette folle aventure, San Francisco était loin d'être un modèle... Bien au contraire... Souillée par une montagne de débris, cette ville vivait un véritable problème sanitaire. Lorsqu'en 2002 une enquête a révélé que 90% de la poubelle d'un habitant étaient recyclables et pouvaient valoir de l'or, la ville de San Francisco a sauté le pas. Après un vote historique au conseil municipal, les pouvoirs publics se sont lancés le défi "zéro déchet en 2020" ! La feuille de route s'est construite au fur et à mesure grâce à une forte volonté des élus et à une énorme dose de diplomatie. En effet, pour mener à bien ce projet, la ville a dû prendre des

mesures drastiques et inédites, avec comme bouclier la création de lois et comme épée le recours à l'innovation. Une première étape fut décisive : convaincre en 2004 les plus gros utilisateurs de décharge publique, à savoir les professionnels du bâtiment, de recycler 75% de leurs matériaux dans des centres agréés. Dès 2006, ce principe devient la condition sine qua non pour travailler à San Francisco. Deuxième étape clé : il a fallu séduire le secteur de la restauration. Après une expérience "test" réussie avec l'énorme hôtel Hilton, qui a fait une économie sur l'année de 250 000 dollars sur le coût du ramassage de ses ordures, les 4 500 restaurants de la ville ont accepté de lui emboîter le pas en triant leurs déchets et en compostant leurs restes.

... ET UNE AVENTURE CITOYENNE

En 2009, les 850 000 habitants de San Francisco, soit l'équivalent de la population marseillaise, furent, à leurs tours mobilisés. Arme de persuasion massive : le porte-monnaie ! Chaque ménage est aujourd'hui imposé en fonction de la quantité et du caractère recyclable ou non de ses déchets. Grâce à une puce électronique dans les poubelles, la ville sait qui jette quoi et en quelle quantité. Que ce soit par souci écologique ou économique, les habitants jouent le jeu. La ville, qui a atteint aujourd'hui 80% de son objectif, a prouvé au monde entier que le modèle économique est viable et génère plus d'emplois et de revenus. Pour atteindre la barre des 100%, elle doit maintenant venir à bout des déchets irrécupérables. Elle s'attaque donc résolument au packaging. Polystyrène, cellophane et sacs plastiques sont bannis de la ville. La dernière mesure en date fait sensation : l'interdiction des bouteilles d'eau dans l'espace public pour encourager l'utilisation de gourdes réutilisables ! Entre ingéniosité, réglementation et persévérance, San Francisco continue sa croisade...



pèle mêle



Une question à Gaïa ?

gaia@sidefage.fr

PEUT-ON TRIER LA VAISSELLE EN VERRE DANS LE CONTENEUR VERT ?

Non ! La vaisselle transparente est réalisée à partir d'une céramique qui fond à une température beaucoup plus élevée que le verre d'une bouteille. C'est ce qu'on appelle un infusible. Si on ne parvient pas à l'enlever avant enfournage, on retrouve ces morceaux dans les objets finis, ce qui entraîne des défauts dans les produits en verre alimentaire.

DE BEAUX CAMIONS SUR LES ROUTES



Vous allez les voir en circulation prochainement. Pour apporter un peu de gaieté dans les transports, le Sidefage a demandé à Thierry Martinet, célèbre artiste local, de créer un covering pour ses camions transférant les ordures ménagères de la station de Groissiat à l'Unité de Valorisation Énergétique de Bellegarde-sur-Valsérine.

COMPOSTER EN IMMEUBLE, C'EST POSSIBLE



Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable du 30 mai au 5 juin 2016, le Sidefage organisera des ateliers d'information et de pratique sur des sites de compostage collectif. Plus d'informations sur www.sidefage.fr

LE SIDEFAGE, PARTENAIRE DES ECO-MANIFESTATIONS

Comme chaque année, le Sidefage vient en aide aux organisateurs d'événements en les accompagnant dans la mise en place du tri des déchets sur le site et en mettant à disposition des gobelets réutilisables. N'hésitez pas à nous contacter : gaia@sidefage.fr

RENCONTREZ LES AMBASSADEURS DU TRI !

Une question sur le tri ? Un besoin d'explication ? Les ambassadeurs sont là pour vous répondre. Et il se peut même qu'ils soient proches de chez vous aujourd'hui... Repérez leur véhicule tout en couleurs et venez à leur rencontre !



LAURE GOIFFON, NOUVELLE COORDINATRICE DES AMBASSADEURS DU TRI



À partir du 1^{er} mars, Laure prend la tête de l'équipe des ambassadeurs du tri du Sidefage, en remplacement de Lucille Dargent. Son rôle sera de coordonner les projets d'animations et de sensibilisation sur le territoire auprès de la population, en

partenariat avec les associations, les établissements scolaires, les collectivités et les bailleurs. Ex-ambassadrice elle-même, Laure change de rôle et conserve toute son implication au service du bon geste de tri.



DU 28 MARS AU 02 AVRIL 2016

Semaine de la propreté Annemasse

9 ET 10 AVRIL Vétraz-Monthoux
Fête des plantes

23 AVRIL
Au lac à MLC/Nantua / Port
Journée citoyenne

24 AVRIL 2016
Etrembières
Vide greniers de l'association "Être en fêtes"

14 MAI
Oyonnax
Forum des associations

15 MAI
Izenave
IZ'NAZE : 1^{re} course trail d'obstacles

20 MAI ET 21 MAI
JPO des Services Espaces Verts - Annemasse
Atelier Compostage

27 ET 28 MAI
St Pierre en Faucigny
Festival OSTARA

15 JUIN
Thoiry
Forum des associations

26 JUIN
Ornex
Vide grenier

28 AOÛT
Echallon
Festival folk

SIDEFAGE INFOS EST UNE PUBLICATION DU SIDEFAGE

5, chemin du Tapey - ZI d'arlod 01200 Bellegarde-sur-Valsérine • Tél. 04 50 56 67 30 - Fax 04 50 56 67 37

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : François Python • RÉDACTRICE EN CHEF : Sylvie Jeannot

CONCEPTION / RÉDACTION : COMenCOM - Amélie Degeorges

CRÉATION : Kalistene - Céline Gomert / IMPRESSION : Kalistene

Ce journal est imprimé sur un papier couché 100% recyclé

Crédits photos : Sidefage, COMenCOM, Istock, Fotolia

ISSN : 2260-4197 - Semestriel.

www.sidefage.fr

